



AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE PROJETS DE RÈGLEMENTS 2022-24 et 2022-25

AVIS est donné que le conseil municipal, lors de sa séance tenue le lundi 16 mai 2022, a adopté les projets de règlements suivants :

Premier projet de règlement 2022-24 amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but de remplacer la classe d'usage H-a – *Habitation familiale isolée* par la classe H-b – *Habitation unifamiliale jumelée* à l'intérieur de la zone 955-Ha et d'en modifier les normes d'implantation. Cette zone située dans le secteur de la rue Lebœuf est représentée sur le plan ci-après.

INSÉRER PLAN

L'objet de ce règlement est tel que ci-dessus mentionné. Il vise à modifier l'usage qui était initialement prévu pour ce secteur de même que les normes spécifiques d'implantation liées à ce type d'usage, afin de plutôt développer des résidences de type unifamilial jumelé sur la rue Lebœuf et ainsi diversifier l'offre d'habitations.

Premier projet de règlement 2022-25 amendant le règlement de zonage 2014-14 dans le but de modifier les limites des zones 820-CV, 821-CV et 824-CV à des fins de concordance cadastrale. Le tout tel qu'illustré aux plans « Avant » et « Après » ci-dessous.

INSÉRER PLANS

L'objet de ce règlement est tel que ci-dessus mentionné. Il vise à modifier les limites des zones ci-dessus afin qu'elles correspondent aux limites des lots ayant récemment fait l'objet de modifications cadastrales.

Ces projets de règlements contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

La Ville tiendra une assemblée publique de consultation à l'égard de ces projets de règlements le lundi 6 juin 2022, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations du conseil municipal située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un autre membre du conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur adoption.

Les personnes et organismes désirant s'exprimer à l'égard de ces projets de règlements peuvent également, jusqu'à la levée de l'assemblée publique de consultation, transmettre leurs commentaires par écrit au Service du greffe, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique suivante : greffe@ville.valdor.qc.ca.

Ces projets de règlements sont disponibles pour consultation sur le site Web de la Ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville.valdor.qc.ca/la-ville/administration/avis-publics> ainsi qu'à l'adresse indiquée précédemment.

DONNÉ à Val-d'Or, le 25 mai 2022.

M^e KATY VEILLEUX, notaire
Greffière adjointe